

Fiche n° 3

Demande d'agrément au titre du volontariat de Service Civique

Description des missions reconnues prioritaires pour la Nation (une fiche par mission)

N.B : pour les missions réalisées à l'étranger, seule la fiche 3 bis doit être complétée.

Fiche de mission

→ **Intitulé de la mission**

Aide à la mise en place de la base de données pour les transports exceptionnels

→ **Description détaillée de ou des activités confiées au(x) volontaires(s) dans le cadre de la mission : objectifs et activités à mener, rôle du/des volontaire(s)**

Suite au changement de logiciel de gestion des transports exceptionnels (passage de Carecha à Tenet), il est nécessaire de mettre en place une base de données géo-référencée du réseau routier guyanais, et de constituer les éléments des différents itinéraires. Du fait de la présence du Centre Spatial Guyanais, les transports exceptionnels nécessitent une attention toute particulière.

La personne devra assurer la mise à jour et le suivi de cette base de données, intégrer les nouveaux objets. Elle assistera également l'unité dans la gestion des autorisations de transports exceptionnels

→ **En quoi cette mission est-elle complémentaire des activités confiées aux bénévoles et aux salariés de la structure ?**

Aide en amont des missions classiques de l'unité transport (autorisation de transports exceptionnels)
Mise à jour et suivi d'un nouvel outil,

→ **Décrire en quoi cette mission contribue à renforcer le lien social**

Renforce de façon positive les relations entre les transporteurs et les services de contrôle et de gestion des transports routiers
Améliore l'efficacité de la gestion des transports exceptionnels

→ **Lieu(x) d'intervention(s)**

Commune(s) :

Département (s) :

Région(s) :

Collectivité d'outre-mer :

France entière

→ **Nombre indicatif de volontaires susceptibles d'être accueillis par votre organisme pour cette mission :**

1

Fiche n° 3

Demande d'agrément au titre du volontariat de Service Civique

Description des missions reconnues prioritaires pour la Nation
(une fiche par mission)

b) Moyens humains et matériels mobilisés pour la réalisation de la mission

Cette partie est destinée à apprécier la capacité des organismes à assurer la prise en charge des personnes volontaires, notamment au regard des modalités d'accueil, de vie, d'exercice de leurs missions. Dans le cas d'un agrément collectif, les associations membres doivent indiquer à la fédération ou l'union les moyens humains et matériels mobilisés

→ Moyens affectés à la mission (humains et matériels)

1 un bureau
1 poste informatique, sous windows et Tenet, fonctionnant en réseau
Encadrement par le chef d'unité

→ Modalités de la phase de préparation à la mission

Relevée des données disponibles
Liste des données à rechercher
Compilation des transports exceptionnels effectués antérieurement, synthèse de l'activité

→ Présentation des modalités d'accompagnement du volontaire durant la mission

Encadrement par le chef d'unité